

(N° 45.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1879-1880.

---

### Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1880.

(Voir les Nos 87, VIII, session 1878-1879, 50, 120 et 154, session 1879-1880,  
de la Chambre des Représentants.)

---

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1880 est fixé à la somme de *quatre-vingt-six millions six cent quatre-vingt-deux mille cent soixante-huit francs* (86,682,168 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Bruxelles, le 4 mai 1880.

*Les Secrétaires,*  
(signé) PETY DE THOZÉE.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
(signé) JULES GUILLERY.

## Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1880.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinares et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	»	725,650 »
2	— des fonctionnaires et employés . . .	440,500 »	»	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	41,250 »	»	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . . .	59,900 »	4,580 »	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	100 000 »	15,000 »	
6	Honoraires des avocats en titre du Département . .	41,600 »	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.</b>				
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Ponts et chaussées.</b>				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides . . .	4,578,228 »	»	
8	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . .	41,000 »	»	
<b>SECTION 2. — Bâtimens civils.</b>				
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtimens et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc. . . . .	425,000 »	»	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtimens civils. . . . .	»	452,000 »	
<b>SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.</b>				
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . . .	855,150 »	1,179,050 »	
<b>TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.</b>				
<b>Bassin de la Meuse.</b>				
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg . . . . .	»	100,000 »	

ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
15	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé . . . . .	»	12,000 »	11,618,458
14	— de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	»	10,000 »	
15	— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	»	8,000 »	
16	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	»	5,000 »	
17	— — vers Hasselt. . . . .	»	10,000 »	
18	Sambre canalisée. . . . .	»	22,000 »	
19	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranche- ments. . . . .	»	55,500 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
20	Escaut . . . . .	»	8,500 »	
21	Canal de Mons à Condé . . . . .	»	6,000 »	
22	— de Pommerœul à Antoing. . . . .	»	6,500 »	
23	Lys . . . . .	»	6,500 »	
24	Canal de Roulers à la Lys . . . . .	»	5,000 »	
25	— de Gaud à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gaud. . . . .	»	50,000 »	
26	— de Plasschendaele, par Nieupoort et Furnes vers la frontière de France et d'écoulement dit : de Langelaed . . . . .	»	15,000 »	
27	— de Selzaete à la mer du Nord . . . . .	»	500 »	
28	Canaux le Moervaert, la Zuidlede et Durne . . . . .	»	500 »	
29	Dendre . . . . .	»	16,650 »	
50	Rupel . . . . .	»	2,000 »	
51	Dyle et Demer. . . . .	»	5,000 »	
52	Yser . . . . .	»	12,000 »	
55	Canal d'Ypres à l'Yser . . . . .	»	17,700 »	
	<i>Plantations.</i>			
54	Plantations nouvelles . . . . .	25,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
55	Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . . . .	55,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.</i>			
36	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux . . . . .	561,500 »	552,000 »	
37	Travaux de dragage, à Ostende et à Nieuport . . . . .	»	80,000 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
38	Port d'Ostende . . . . .	»	420,000 »	
59	Port de Nieuport . . . . .	»	75,000 »	
40	Côtes . . . . .	»	190,000 »	
41	Phares et fanaux . . . . .	»	20,800 »	
	<i>SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.</i>			
42	Étude de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications . . . . .	43,500 »	10,000 »	
45	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports . . . . .	»	20,000 »	
	<i>SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>			
44	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.	865,600 »	87,925 »	
45	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen . . . . .	1,004,652 »	44,423 »	
46	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . .	20,000 »	»	
	<i>SECTION 7. — Service des bâtiments civils.</i>			
47	Traitements et indemnités des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments . . . . .	69,500 »	»	
48	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications.	8,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE III.</b>			
	<b>MINES.</b>			
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Personnel du conseil.</b>			
49	Personnel du conseil des mines. — Traitements . . .	41,110 »	»	
50	— — — Frais de route . . .	500 »	»	
51	— — — Matériel . . .	1,800 »	»	
	<b>SECTION II. — Personnel du corps.</b>			
52	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .	291,200 »	»	
53	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines. . . . .	10,000 »	»	
54	Confection de la carte générale des mines . . . .	»	20,000 »	427,410 »
	<b>SECTION III. — Caisses de prévoyance.</b>			
55	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement: frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance . . . . .	45,000 »	»	
	<b>SECTION IV. — Impressions, etc.</b>			
56	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.	7,000 »	8,000 »	
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	<b>CHEMINS DE FER.</b>			
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Services communs</b>			
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	579,480 »	»	
58	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . . . .	129,100 »	900 »	
59	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services.	744,240 »	»	
60	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration. . . . .	40,000 »	»	
61	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt . . . .	24,000 »	»	
62	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales . . . . .	5,000 »	5,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>SECTION 2. — Voies et travaux.</b>			
65	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	1,220,550 »	»	
64	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	7,971,392 »	»	
65	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	3,493,000 »	»	
66	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux . . . . .	2,776,845 »	154,000 »	
	<b>SECTION 3. — Traction et matériel.</b>			
67	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	1,111,070 »	»	
68	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . . . .	11,925,000 »	»	
69	Primes d'économie et de régularité . . . . .	409,500 »	»	
70	Combustibles et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . .	3,554,500 »	»	
71	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	7,785,500 »	»	
	<b>SECTION 4. — Transports.</b>			
72	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	7,664,960 »	»	
73	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	5,214,000 »	»	
74	Primes pour encourager la marche régulière des convois . . . . .	350,000 »	»	
75	Frais d'exploitation. . . . .	1,617,000 »	»	
76	Camionnage. . . . .	1,500,000 »	»	
77	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux . . . . .	650,000 »	»	
78	Redevances aux compagnies . . . . .	50,000 »	»	
	<b>SECTION 5. — Contrôle des recettes.</b>			
79	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	1,200,770 »	»	
80	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	72,600 »	2,000 »	
				60,207,807 »
	<small>(Les crédits portés aux articles 67, 68, 69, 72 et 79, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)</small>			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.		
<b>CHAPITRE V.</b>					
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.					
SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Services communs.</i>					
81	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	44,900	»	10,583,295	
82	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	4,560	»		
SECTION 2. — <i>Postes.</i>					
85	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	2,405,815	»		
84	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes. . . . .	5,028,569	»		
83	Transport des dépêches; indemnité à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employés en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers (Crédit non limitatif) . . . . .	1,511,990	»		
86	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste (Crédit non limitatif). . . . .	10,000	»		
87	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . . . .	717,500	»		
88	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne. . . . .	3,250	»		
SECTION 3. — <i>Télégraphes.</i>					
89	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	4,703,509	»		
90	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	842,200	»		
91	Entretien . . . . .	510,000	»		
92	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. . . . .	1,000	»		
( Les crédits portés aux articles 81, 83 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service. )					
<b>CHAPITRE VI.</b>					
MARINE.					
93	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	774,721	»		
94	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	184,700	»		

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
95	Remises (Crédit non limitatif) . . . . .	1,200,000 »	»	3,168,870 »
96	Subsides . . . . .	47,945 »	»	
97	Traction et matériel . . . . .	961,504 »	»	
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	<i>SECTION 1<sup>re</sup>. — Commission des procédés nouveaux.</i>			
98	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réac- tifs, d'appareils, etc. . . . .	2 000 »	»	
	<i>SECTION II. — Commission des Annales des Travaux publics.</i>			
99	Frais de route et de séjour. . . . .	500 »	»	12,200 »
100	Publication du Recueil, frais de bureau, etc. . . . .	4,900 »	»	
	<i>SECTION III. — Comité du contentieux.</i>			
101	Jetons de présence des membres et frais accessoires.	5,000 »	»	
	<b>CHAPITRE VIII.</b>			
102	Traitements des fonctionnaires et agents en dis- ponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité . . . . .	»	74,000 »	74,000 »
	<b>CHAPITRE IX.</b>			
103	Pensions : premier terme . . . . .	19,000 »	»	19,000
	<b>CHAPITRE X.</b>			
104	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés. . . . .	29,500 »	»	29,500
	<b>CHAPITRE XI.</b>			
105	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	18,000 »	»	18,000 »
	<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.</b>	<b>82,919,540 »</b>	<b>« 3,762,628</b>	<b>86,682,168 »</b>